

# Inscription

M.     Mme

Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

Organisme .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

Je m'inscris à la demi-journée

Je souhaite recevoir une attestation de présence

## Réponse souhaitée avant le 3 décembre 2019

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde :**

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : CAUE de la Gironde, 283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux

Numéro d'agrément : 72 33 04465 33 Nos formations sont prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (sous conditions). Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com). (Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)



**C** | CONFERENCE

10 décembre  
2019

Bordeaux

14h - 17h

**LOI ELAN,  
UN AN APRÈS,  
OÙ EN EST-ON ?**

# Loi ELAN, un an après, où en est-on ?

## Programme

### Date

10 décembre 2019

### Lieu

Conseil Départemental  
Immeuble Gironde,  
Amphithéâtre Robert  
Badinter, 1 Esplanade  
Charles de Gaulle  
33074 Bordeaux

### Tarif

Gratuit

### Durée

1/2 journée

### Prérequis

aucun

### En partenariat avec

L'Association des  
Maires de Gironde



### Objectif de la formation :

- / Prendre connaissance des nouveautés majeures de la loi ELAN en urbanisme
- / Comprendre les incidences réglementaires et pratiques sur la planification urbaine, les autorisations d'urbanisme et la revitalisation des centres-villes
- / Partager et échanger autour des dispositifs et des exemples de mise en œuvre de la loi ELAN

### Contenu de la formation :

Cette conférence a pour objet d'apporter aux élus et techniciens des collectivités et aux professionnels concernés par le droit de l'urbanisme et de l'aménagement tous les éléments nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre de la loi ELAN. Seront notamment abordés les thèmes suivants : évolution du contenu et de la portée des documents d'urbanisme, sécurisation des autorisations d'urbanisme et revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

#### Public concerné :

Elus, techniciens des collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie

#### Méthode pédagogique :

conférence en salle avec des exposés théoriques et cas concrets via des témoignages

#### Référents pédagogiques :

Patrice CORNILLE, avocat associé, SCP Cornille-Pouyanne-Fouchet

#### CAUE de la Gironde :

François JUNJAUD, urbaniste-juriste  
Claire GARNIER, urbaniste-géographe

#### Association des Maires de Gironde :

Hélène RICARD, directrice  
Laura CAMSUZOU-SOUBIE, Urbaniste et chargée de communication

13 h 30

Accueil

14 h

### / Introduction

Elodie VOUILLON, directrice du CAUE de la Gironde  
Hélène RICARD, directrice de l'AMG

#### Grand témoin et intervenant :

Patrice CORNILLE, avocat associé, SCP Cornille-Pouyanne-Fouchet

14 h 15

### / De multiples retouches pour les SCoT, PLU et cartes communales

- Le SCoT : quelle portée à l'avenir ?
- Le PLU : l'atout densification ?
- POS et carte communale : quels ajustements ?
- La Loi Littoral : quelles nouveautés ?

#### Focus de l'AMG

### Témoignage sur la constructibilité dans les secteurs soumis à la Loi Littoral, exemple de Lacanau

Laurent Peyrondet, Maire de Lacanau

15 h 15

### / Une bonne dose de modernisation pour les autorisations d'urbanisme

- Les évolutions du régime du lotissement
- Le nouveau régime de l'avis de l'ABF
- Le recadrage du contentieux des autorisations
- Une pluralité de petites évolutions aux conséquences notables

#### Focus du CAUE

16 h

### / Les opérations de revitalisation de territoire : une réponse globale à la perte d'attractivité des centres-bourgs ?

- L'amélioration de l'habitat, un objectif obligatoire
  - L'implantation commerciale en centre-ville facilitée
- Patrice CORNILLE, avocat associé, SCP Cornille-Pouyanne-Fouchet  
François JUNJAUD, urbaniste juriste, CAUE de la Gironde

### Témoignage sur la revitalisation commerciale d'un centre-ville, exemple de Castillon-la-Bataille

Jacques Breillat, Maire de Castillon-la-Bataille  
Alice de Sigy, directrice générale des services

17 h

Clôture de la conférence